

Sur les traces du loup

Texte et photos Patrice Van Oye

SPECIAL
OBSERVATIONS

L'observation de la faune sauvage est, on le sait, une activité qui demande une bonne connaissance des habitudes des animaux, une bonne pratique du terrain, et beaucoup de patience et de ténacité. Se fondre dans la nature, faire corps avec elle, se faire oublier, être un peu animal soi-même pour mieux déjouer leur méfiance, sont les règles d'or à respecter. Mais tout cela ne suffit pas lorsqu'on se lance à la recherche d'un animal mythique entre tous, un des plus difficile à surprendre, je veux parler du loup ! Grand prédateur, il possède les mêmes facultés que les proies qu'il convoite : une vue perçante qui lui permet de repérer le moindre mouvement, une ouïe pouvant percevoir tout bruit inhabituel. Mais c'est surtout son flair extrêmement développé, véritable « radar olfactif » qui lui permet de détecter la moindre présence suspecte dans son environnement, et ce, jusqu'à deux kilomètres par bon vent. Tous les sens en éveil quand il se déplace, remarquablement intelligent, il parcourt régulièrement son territoire qui couvre 300 km² en moyenne. Pour arriver à l'observer, autant « chercher une aiguille dans une botte de foin »...

Mais la difficulté ne s'arrête pas là, lorsque l'on sait que l'essentiel de son activité est nocturne, surtout si son territoire est fréquenté par les humains (pas toujours remplis des meilleures intentions à son égard...). Tous ceux qui ont essayé de le surprendre, après des heures de quête ou d'affût, emploient le même vocabulaire : invisible, insaisissable, imprévisible...

Pourtant, ce jour de mars, la chance était de mon côté.

Quand la faim fait sortir les loups du bois...

Malgré une météo défavorable, qui annonçait des averses fréquentes ce jour-là, je décidais d'aller faire un affût dans un secteur où je savais avoir des chances d'observer des animaux. Après avoir passé une grande partie de la matinée, perché sur une crête sans voir grand-chose, à me protéger tant bien que mal de la pluie et des bourrasques, je décidais après le casse-croûte de midi, de changer de point d'observation, en me plaçant quelques centaines de mètres plus bas sur le versant.

Vers 14 heures, je repère en face de moi trois sangliers occupés à déterrer des racines et à vermillier dans un champ. L'un d'eux s'éloigne du groupe et se rapproche de moi, je laisse alors les autres hors du champ de mes jumelles.



Le loup inquiet avec, à ses pieds, le sanglier inerte.

Quelques minutes se sont écoulées, quand j'entends un sanglier pousser des cris stridents que j'assimile tout d'abord à une querelle, fréquente entre congénères de cette espèce. Un rapide coup de jumelles dans cette direction, et je vois à 400 mètres environ, trois loups autour d'un des deux sangliers vus auparavant, qui se débat, couché sur le sol ! Je saisis mon matériel photographique pour fixer une image de la scène.

J'entends tout à coup le bruit d'un véhicule qui monte en contrebas sur la piste, s'arrête, et je perçois des voix, pendant qu'il manœuvre sur le sol détrempé, avant d'amorcer un demi-tour et repartir vers le bas. Immédiatement, deux loups qui ont observé la scène, choisissent alors de s'éloigner, et disparaissent. Le troisième reste sur place, et attend, l'air inquiet, avec à ses pieds le sanglier inerte. Semblant tenaillé par la faim, et pas disposé à abandonner un tel repas, c'est pourtant la prudence qui va l'emporter : il disparaît à son tour.

Je vois alors - qu'elle n'est pas ma surprise ! - le sanglier bouger, se relever, et s'éloigner en titubant, avant de disparaître dans un petit vallon.

La scène aura duré quelques secondes, et je peste contre ce dérangement intempestif qui interrompt trop rapidement une observation qui s'annonçait passionnante.

J'ai tout juste le temps de me remettre de mes émotions, dix minutes se sont écoulées, quand je vois de nouveau, à 500 mètres environ un loup en train de poursuivre un mouflon et arriver en pleine course dans ma direction. Le mouflon contourne une arrête rocheuse et disparaît sur l'autre versant, le loup à ses trousses. J'empoigne mon matériel

photo et franchis la crête à mon tour, un peu plus haut. Le temps d'y arriver, je vois deux loups passer en contrebas, sur les traces du précédent.

J'aperçois alors au loin le premier loup, toujours derrière le mouflon, qu'il poursuit cette fois dans le lit d'un petit torrent, leur course dans l'eau soulevant des gerbes d'éclaboussures. Ils disparaissent derrière un rideau d'arbres, sans réapparaître, et je comprends que leur course s'est arrêtée.

Rapidement, les deux autres loups qui ont suivi la voie à l'odeur les rejoignent, mais la végétation me masque la scène. La mise à mort a dû être rapide, car j'entends déjà de ma position, et à plusieurs reprises, les cris d'un loup qui se fait corriger sans ménagement. Peut-être un subalterne trop pressé, à qui l'on enseigne le respect de l'ordre hiérarchique.

J'entends des os qui craquent sous les mâchoires puissantes, le festin a dû commencer, mais je ne vois toujours rien.

Enfin dans les jumelles, un loup apparaît, qui tire puissamment à lui la carcasse du mouflon en la disputant à ses congénères. Au fur et à mesure qu'ils déplacent leur proie, je finis par observer toute la meute dans une trouée (photo ci-contre), et je m'aperçois alors qu'il y a non pas trois, mais quatre loups, dont l'un qui fait des apparitions furtives, semble

tenu à l'écart, et n'arrivera jamais vraiment à s'approprier une part du festin. Au bout de quelques minutes, la scène s'interrompt brutalement.

Malgré la distance, 200 mètres environ, un loup, pourtant en plein repas, perçoit mon odeur, lève la tête, abandonne le mouflon, et monte rapidement dans la pente boisée, suivi immédiatement des trois autres. Ils observent les alentours pendant quelques secondes,

l'air inquiet, et disparaissent définitivement sous les arbres.

C'était un jour de mars 2011 dans les Alpes-de-Haute-Provence. J'entendrais longtemps encore les cris d'agonie du sanglier qui... court encore. Mes recherches pour le retrouver dans le vallon sont restées vaines.

Merci aux loups pour ces moments riches en émotions...



actualités MONDE

Convention de Berne : la Suisse déboutée, le loup reste strictement protégé

Rappelons en préambule que le loup est présent en Suisse depuis 1995 et que depuis toutes ces années, la population dépasse à peine les 10 individus. La première reproduction a été constatée (enfin !) en 2012. Bref, on est loin d'une population de loup en voie de conservation. En comparaison, le loup est de retour en France depuis 1992 et on estime sa population à 250 animaux.

Malgré ces chiffres, la Suisse a toujours voulu modifier la Convention de Berne (qui est en Suisse, rappelons-le également) pour que le loup soit rétrogradé de l'annexe II (espèces de faune strictement protégées) à l'annexe III (espèces de faune protégées), afin de faciliter davantage la gestion de l'espèce, comprenez les tirs particulièrement...

Le 27 novembre, le comité permanent de la Convention de Berne a débouté la demande suisse, ne souhaitant pas que le loup soit moins protégé au niveau européen.

La Suisse souhaitait modifier l'article 22 de la Convention de Berne pour pouvoir formuler des réserves par rapport au statut de

protection du loup. Mais pour le comité permanent, l'article 9 de la Convention suffit pour aborder les problèmes liés au loup en Suisse et dans les autres pays d'Europe.

La Convention a de plus élargi les interprétations possibles de l'article 9 en 2011. Celui-ci prévoit des dérogations à la protection stricte des espèces qui figurent à l'annexe II, notamment pour prévenir des dommages jugés importants si la population de loups est en bonne état. Mais c'est donc loin d'être le cas en Suisse...

La Suisse va maintenant devoir décider si elle se retire de la convention de Berne. C'est en effet l'exigence de la motion du conseiller aux Etats valaisan Jean-René Fournier (PDC)*, à l'origine de la requête auprès du comité permanent de la Convention de Berne. Pour quelques loups, la Suisse va-t-elle quitter la Convention, largement reconnue au plan international ?

Pour les associations WWF Suisse et Pro Natura, la Suisse devrait plutôt mettre en œuvre une politique pragmatique et « appliquer des solutions constructives » au lieu de « mener des combats symboliques ».

SA (source : ats).

* Signalons au passage que Jean-René Fournier a été condamné pour l'abattage illégal d'un loup en 2011...